



Conseil d'établissement
École secondaire Grande-Rivière

Procès-verbal du mercredi 9 octobre 2024
Rencontre en présentiel local 140

Membres présents

Membres parents

Youssef Abada (CP Subs.)
Frédéric Barbeau
Johanne Blais (Prés.)
Kim Chénier
Martin Hubert (CP - VP)

Membres du personnel de l'école

Éric Labonté (Pers Sn)
Jessica Lafontaine (Ens.)
Leah Watchorn (Pers. Professionnel)
Mireille Tardif (*ENS.*)

Personne(s) du public : Aucun

Membres représentants des élèves

Charles Mollema
Aya Zouhair

Membres de la communauté

Aucun pour l'instant

Direction

Serge Guitard (Dir.)

Secrétaire : Vacant

Membres absents : Victor Teumo (Ens.) aucun substitut n'était disponible.

1. Présences et vérification du quorum (18 :00)

Ouverture de la séance par la présidente, Mme Blais. Elle souhaite à tous la bienvenue et confirme qu'il y a quorum.

C'est la première rencontre de l'année et même avec un ordre du jour chargé, la Présidente prend le temps de faire un tour de table pour que tous se présentent brièvement en 30 secondes.

Il y a également un rappel du protocole : Important d'arriver à l'heure car elle respecte ceux qui arrivent à l'heure. Levée la main si vous désirez parler, attendre qu'on vous donne le droit de parole. C'est ouvert au public et le public est en mode écoute seulement à moins d'en avoir fait la demande une semaine avant la rencontre pour faire une intervention en accord avec les règles de la Régie interne du CÉ ÉSGR.

Il est important que les interventions soient concises et qu'elles demeurent dans le contexte. « Toute décision doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves ».

2. Adoption de l'ordre du jour

M. Barbeau propose l'adoption de l'ordre du jour et Mme Watchorn l'appui.

CÉ ÉSGR-2425-091024-01

Adopté à l'unanimité

3. Élection de 3 postes

M. Guitard a agi à titre de président des élections

3.1 Présidence

Mme Johanne Blais est réélue au poste de la présidence
Proposé par M. Hubert

3.2 Vice-présidence

M. Martin Hubert est élu au poste de la vice-présidence
Proposé par Mme Blais

3.3 Secrétaire

La direction va refaire un appel aux membres du personnel de l'école et les membres sont invités à chercher pour avoir une personne externe pour remplir ce poste.

Les 2 personnes ont été élues par acclamations

4. Adoption du procès-verbal du 12 juin 2024

Il est proposé par Mme Watchorn et appuyé par M. Hubert d'adopter le procès-verbal du 12 juin 2024 avec la correction au paragraphe 9.5 en changeant le mot « suave » par « fiesta ».

CÉ ÉSGR-2425-091024-02

Adopté à l'unanimité

5. Suivis au procès-verbal

Aucun

6. Interventions :

6.1 Interventions du public

Aucune intervention.

6.2 Interventions des membres de la communauté

La présidente a lu le courriel de M. Chagnon, membre de la communauté CÉ ÉSGR 2023-2024, concernant le roulement des moteurs des autobus de la STO à l'état stationnaire au débarcadère de l'école. La STO indique qu'il y aura présence régulière d'un inspecteur pour faire la surveillance sur cet enjeu spécifique. Il est à noter que le règlement s'applique aux véhicules diesel et non aux véhicules hybrides donc une partie de la flotte est exemptée.

6.3 Représentant CP

M. Barbeau nous parle des élections. À la présidence M. Simon Lajoie. Il y aura consultations pour les changement de bassins. Les passes d'autobus sont gratuites pour les élèves du CSSPO sauf durant les heures de classe. L'an prochain, ce sera le renouvellement de l'entente/contrat entre le CSSPO et la STO. Ce sera le moment de demander des changements sur l'entente pour que les élèves marcheurs puissent avoir un meilleur prix, car présentement ça coûte plus cher pour une élève du secondaire que du Cégep ou de l'universitaire.

6.4 Représentant EHDAA

Aucun représentant pour l'instant.

7. Propositions :

7.1 Votes électronique d'activités et sorties éducatives – 11 septembre 2024

Il a été proposé par Mme Watchorn et appuyé par Mme Tardif, d'entériner les votes électroniques du 11 septembre 2024. Toutes les 36 propositions ont été approuvées. Cela dit, 7/10 membres ont répondu dans les délais requis. Selon nos règlements de Régie du CÉ ÉSGR au para 18: ceux n'ayant pas répondu sont considéré comme "abstention".

CÉ ÉSGR-2425-091024--03 (P : 7 C : 0 Abs : 3) Approuvé à la majorité

7.2 Calendrier des rencontres CÉ ÉSGR 2024-2025

Il est proposé par Mme Lafontaine d'adopter le calendrier des rencontres du CÉ ÉSGR tel que proposé et appuyé par M. Abada.

CÉ ÉSGR-2425-091024--04 Adopté à l'unanimité

7.3 Règles de régie interne 2024-2025

Il est proposé par Mme Chénier et appuyé par M. Barbeau de garder les mêmes règlements que 2023-2024 avec une modification au point 18 en accordant 72 heures au lieu de 48 heures (jours ouvrables) pour répondre au votes électroniques.

CÉ ÉSGR-2425-091024-05 Adopté à l'unanimité

7.4 Budget de fonctionnement du CÉ ÉSGR 2024-2025

M. Guitard nous explique que le budget de fonctionnement du CÉ ÉSGR est de 750 \$. Exemples de dépenses : Frais de secrétariat, frais de garde d'enfant pour les membres assistant à une rencontre, formation spécifique au CÉ et repas si c'est durant une rencontre.

Il est proposé par M. Barbeau et appuyé par M. Mollema qu'un montant de 75\$ par procès-verbal sera remis à la secrétaire. Un nombre prévu de 5 rencontres restantes est à l'horaire donc un 375\$ est réservé. Le 375\$ restant sera distribué au moment opportun entre les formations, le gardiennage et les soupers d'affaires.

CÉ ÉSGR-2425-091024--06 Adopté à l'unanimité

7.5 Activités et sorties éducatives 2024-2025

Il est proposé par Mme Watchorn et appuyé par M. Mollema d'approuver les activités et sorties éducatives 2024-2025.

CÉ ÉSGR-2425-091024-07

Approuvé à l'unanimité

7.6 Activités à l'extérieur du terrain de l'école – Distance de marche

M. Guitard mentionne que les sorties ne doivent pas déroger à l'horaire régulier de l'école (entre le début et la fin des classes) ni comporter de frais aux parents et doivent être à une distance de marche.

Il est proposé par Mme Chénier et appuyé par Mme Tardif d'approuver les activités à distance de marche pour l'année scolaire 2024-2025.

CÉ ÉSGR-2425-091024--08

Approuvé à l'unanimité

7.7 Levées de fonds – Interne 2024-2025

Il est proposé par M. Labonté et appuyé par M. Abada d'approuver les levées de fonds internes qui seront au préalable approuvées par la direction soit durant les heures d'école et aussi durant les activités qui se passent à l'école après les heures de classe, et ce, pour l'année scolaire 2024-2025.

CÉ ÉSGR-2425-091024-09

Approuvé à l'unanimité

7.8 Levées de fonds 2024-2025

Il est proposé par M. Hubert et appuyé par Mme Chénier d'approuver les levées de fonds suivantes : Équipe cadette et juvénile féminine de basketball en faisant un camps de développement pour les élèves du primaire deuxième cycle et ramasser des cannettes au centre Slush Puppy. Dans le but de l'achat de coton ouatés pour les deux équipes ainsi que pour l'inscription dans des tournois pour les deux équipes également.

CÉ ÉSGR-2425-091024-10

Approuvé à l'unanimité

7.9 Plan contre la violence et l'intimidation

M. Guitard nous parle du plan ainsi que des objectifs.

Il est proposé par M. Barbeau et appuyé par M. Hubert, d'approuvé le plan contre la violence et l'intimidation tel que présenté.

CÉ ÉSGR-2425-091024-11

Approuvé à l'unanimité

8. Consultation

Aucune

9. Informations :

9.1 Correspondances

Aucune

9.2 Déclaration d'intérêts au CSSPO

Mme Blais demande aux membres du CÉ ÉSGR de remplir le document de déclaration d'intérêt et de lui envoyer électroniquement.

9.3 Loi d'accès à l'information - Loi 65

Mme Blais mentionne que tous les membres du CÉ ÉSGR doivent remplir le document sur la Loi 65 – Loi d'accès à l'information et de lui faire parvenir électroniquement.

9.4 Attestation de formation obligatoire – Membres d'un CÉ

Mme Blais explique la formation obligatoire des membres d'un CÉ et indique qu'il est important de remplir le document MS Forms concernant l' « Attestation de la formation obligatoire des membres d'un CÉ ». Elle enverra le MS Forms dès qu'elle l'aura pour l'envoyer à nos nouveaux membres du CÉ ÉSGR. La date limite devrait être en le 15 et le 30 novembre 2024. À suivre.

10. Mots :

10.1 Présidence

Mme Blais remercie les membres de lui faire confiance une 6^e année à la présidence du CÉ ÉSGR. Elle mentionne aux représentants(es) des élèves que leurs présences est un atout au CÉ ÉSGR et qu'elle croit fort à une participation active de leur part. Ils(elles) sont la voix des élèves via le Conseil des élèves.

Elle indique chercher pour avoir un ou deux membres de la communauté.

10.2 Direction

M. Guitard nous mentionne que la rentrée 2024 s'est très bien passée. Que les enseignants et élèves étaient heureux de recommencer. Et qu'une des forces de notre école pour une rentrée réussi, sont nos élèves-bénévoles.

Le ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieures (MÉES) a indiqué que les CSS ne doivent pas dépasser leur cible budgétaire concernant le MAO (matériel, appareillage et outillage). Étant donné que le CSSPO a atteint sa cible, il y a suspension du budget MAO jusqu'au 31 mars 2025 concernant les achats.

10.3 Représentants des élèves

Bon coup des enseignants pour la rentrée : Accueil des Sec 1, bien organiser et le groupe d'élèves-bénévoles. La rentrée fut bien encadrée et accueillante. Une

rentrée normale, la Covid est derrière nous. Merci à M. Guitard et Mme Blais pour leur écoute en leur donnant la chance de s'exprimer lors des rencontres du CÉ ÉSGR. Le nombre d'activités parascolaires est fantastique.

10.4 Membres parents

Le départ à la retraite de Mme Simard-Lapointe pour le Grand orchestre Grande-Rivière (GOGR) a été souligné. Il est mentionné qu'elle était là pour les élèves. Il y aura la Symphonie gastronomique le 14 décembre 2024.

10.5 Membres du personnel

L'esprit de collaboration des cours de la Culture et citoyenneté québécoise (CCQ) se veut rassurante. Les instructions sont arrivées.

Il y a un dynamisme pour le bal des finissants. Deux petits déjeuners par semaine est offert gratuitement à la cafétéria.

Il y a une belle diversité des programmes. Il y a du mentorat entre les enseignants et des projets interdisciplinaires.

Service d'aide sur les heures de dîners et de 15h à 16h les mardi, mercredi, jeudi et vendredi. Nous avons ajouté du temps en orthopédagogie en maths pour les élèves de 1^{re} secondaire.

11. Varia

Aucun point

12. Levée de l'assemblée à 19h45

Il est proposé par Mme Watchorn et appuyé par M. Mollema d'adopter la fin de l'assemblée.

CÉ ÉSGR-2324-091024-12

Adopté à l'unanimité

13. Prochaine rencontre : Mercredi le 27 novembre 2024 à 18h00 - Local 140



Mme Johanne Blais

Présidente



Serge Guitard

Directeur

CÉ ÉSGR-2324-271124-02 (27 novembre 2027)

Adopté à l'unanimité